

DES PUCES RFID DANS LE CORPS HUMAIN ?

Il est maintenant possible d'implanter des puces RFID dans le corps humain. Pour toutes sortes d'usages... Mais tout ce qui est faisable techniquement, est-il souhaitable éthiquement et socialement ?

Ce que sont ces puces...

La RFID (radio frequency identification device) permet la communication à distance de données entre une puce et un lecteur. Une puce a la taille d'un grain de riz. Elle contient une mémoire qui peut s'élever à 512 bits. Elle peut être intégrée dans différents supports. Mais elle peut aussi être placée dans le corps humain.

Les puces existent sous plusieurs formes :

- puce à lecture seule : elle pourrait être utilisée pour repérer (Alzheimer, enfants, ...) ou identifier (n° d'identification) des individus ;
- puce à lecture/écriture : elle contient des données. Il est possible de les compléter et elle est programmable à distance (possibilité de modifier des données à l'insu de la personne). Les données contenues pourraient être par exemple, le dossier médical, le casier judiciaire ou des transactions financières ;
- puce avec fonction de localisation : en plus des fonctions de lecture et d'écriture, elle contient un signal radio localisable qui permettrait de suivre l'individu tout le temps. Comme des psychotiques ou des présumés terroristes.

Ce que disent les législations...

Actuellement, en Belgique, un cadre juridique clair concernant l'implantation de puces RFID dans le corps humain n'existe pas.

Cependant, des lois ont été votées, qui donnent des règles à la société. Celles-ci fixent aussi des balises pour construire ce cadre juridique absent.

Par exemple, la Constitution belge garantit la liberté individuelle, reconnaît à chacun le droit au respect de sa vie privée et le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine. Une loi fédérale belge impose le respect de la vie privée dans le traitement des données à caractère personnel.

Par exemple, la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne consacre les principes de dignité, de liberté, d'intégrité et d'inviolabilité de la personne, de consentement éclairé...

Certains trouvent que c'est génial car ...

Une puce RFID est si petite (comme un grain de riz), qu'on peut la placer dans le corps humain. Elle permet de communiquer à distance avec un lecteur.

Une puce RFID placée dans le corps fonctionne sans pile, uniquement grâce aux différences de chaleur du corps.

C'est pour des raisons de santé que certaines puces sont utilisées.

Avec une puce qui contient le dossier médical, si on arrive inconscient à l'hôpital, les médecins savent tout de suite lire les données qui indiquent qui nous sommes et notre état de santé. C'est important en cas de diabète par exemple.

Les puces en médecine peuvent déjà pallier une déficience d'organes. Un stimulateur cardiaque, par exemple.

On pourrait aussi remplacer des organes par une puce. Mettre une rétine artificielle, un implant oculaire ou un hippocampe artificiel, par exemple.

Avec des implants, on peut tout de suite retrouver les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer qui s'enfuient ou s'égarer.

Avec une puce qui remplace les clés de voiture ou de l'habitation, plus de risque de les perdre ou de se les faire voler.

On pourrait pucer les bébés. De cette façon, en cas d'enlèvement d'enfants, on les retrouve facilement.

La carte d'accès au club est placée dans le corps humain. Plus de risque d'oubli, de perte ou de vol... Comme une carte de banque virtuelle.

Pour protéger des documents secrets, l'accès à l'endroit où ils sont rangés, est uniquement possible pour les personnes à qui l'on a implanté une puce qui ouvre l'accès de l'entrée à cette zone.

Pour protéger la société, grâce aux puces, on pourrait identifier les délinquants sexuels, les personnes porteuses du virus du sida, les demandeurs d'emploi, les SDF, les immigrants, les travailleurs saisonniers pour suivre leurs déplacements et leurs faits et gestes...

Pour réguler l'utilisation des armes à feu, on pourrait vendre des armes qui se déclencheraient uniquement avec une puce implantée dans la main du propriétaire.

Si tout le monde était pucé, les morts et les blessés seraient vite localisés et identifiés en cas de catastrophe naturelle.

Être contrôlé ou suivi en permanence n'est pas gênant pour les gens honnêtes qui n'ont rien à cacher.

Oui mais d'autres pensent que ...

Une fois que la puce est implantée, c'est difficile de la retirer, sauf par une légère intervention chirurgicale.

On a d'abord pucé les chiens, les vaches, les moutons... Puis petit à petit, on trouvera normal que les humains soient aussi pucés comme du bétail, comme des animaux. La traçabilité des humains...

On n'a pas le droit d'attenter à la dignité de tous pour soi-disant en protéger certains.

On n'est plus un humain quand une partie de notre cerveau est remplacée par une puce.

Tout individu pourrait être contrôlé en permanence. C'est une atteinte à la liberté individuelle. Et un non-respect de la vie privée.

À force d'être contrôlé en permanence, on va devenir fou. L'être humain a besoin de libertés.

Une règle générale ne peut pas être justifiée par des exceptions. Or, la situation d'être emmené inconscient à l'hôpital n'est pas une situation si courante qu'elle justifierait d'introduire le dossier médical dans le corps humain. C'est aussi oublier qu'il existe d'autres moyens pour connaître le plus rapidement possible l'état de santé d'un malade qui n'attendent pas à l'intégrité humaine. Et les données médicales d'une personne doivent être couvertes par le secret médical absolu : il n'y a pas d'exception possible.

Jusqu'ici aucune étude sérieuse ne peut certifier qu'il n'y a aucun danger par rapport à l'introduction d'une puce RFID dans le corps humain. Par rapport à cette nouvelle technologie, appliquons le principe de précaution.

Si on commence à placer des puces dans le corps humain pour des raisons de santé, on ne sait pas où cela finira. C'est un peu comme un cheval de Troie. Ensuite, on placera des puces dans les humains pour des raisons économiques ou militaires par exemples...

Tout ce qui est faisable n'est pas souhaitable... Les recherches devraient être orientées vers des domaines où la dignité de l'humain n'est pas remise en question.

La dignité de l'humain et la démocratie sont menacées. Car il existe des risques que les données contenues dans les puces soient manipulées contre le gré des porteurs. Donc des risques de manipulation mentale ou de modification de l'identité.

Des populations comme les migrants, les prisonniers, les malades, les opposants politiques ... seront les premières soumises à l'implantation de force des puces sous-cutanées.

Ce sont des questions qui se posent...

Avec les puces RFID, de telles nouvelles perspectives sont ouvertes qu'elles nourrissent des fantasmes autant idylliques que d'un monde plus noir.

Pour sortir de cette dichotomie et entrer dans la complexité, il y a nécessité d'un débat qui fasse advenir un cadre pour l'usage des puces. Car plus les nouvelles techniques s'installeront dans le paysage, moins il sera accepté qu'elles ne soient pas utilisées.

Quand une technologie modifie le corps humain, quelles sont les limites qui marquent l'identité humaine ? Qu'est ce qui fait qu'on est un humain ?

Quand le corps humain est-il inviolable ?

Que vaut le consentement d'un individu à l'accès à ses données personnelles quand il est en situation de faiblesse ?

Accepte-t-on l'implantation de puces pour un usage commercial ?

Tout ce qui est faisable techniquement, est-il souhaitable éthiquement ou socialement ?

La traçabilité des êtres humains est-elle acceptable ? N'est-elle pas contraire à la dignité humaine ?

Qu'en sera-t-il de l'accès aux soins ? N'y a-t-il pas un risque d'accentuer l'inégalité d'accès aux soins ?

Quels sont les avantages pour tous, pour le bien commun ? Au contraire, quels sont les risques ?

Des liens :

<http://www.stoppuce.be>

http://ec.europa.eu/european_group_ethics/docs/avis20_fr.pdf

http://www.lesoir.be/actualite/sciences_sante/les-puces-electroniques-2007-07-25-541493.shtml

Où Oscar Tarmago est confronté à l'abominable Verishop :

http://bulles.agora.eu.org/themes/themes/surveillance_vie_privee.html